

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Fr. 1 50	4 —	6 50	12 —
Etranger	2 80	7 —	13 —	25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste.
Les abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois.

G. I. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VÖGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse	20 »	
L'Etranger	25 »	
Reclames	50 »	

M. V. X.

Nouvelles du jour

Les Italiens payeront le pétrole moins cher; l'Etat dégrève.

Le gouvernement avait à choisir entre le café, le sucre et le pétrole, trois denrées qui sont, en Italie, deux, trois, quatre fois plus coûteuses qu'ailleurs. Il a commencé par le pétrole; nous disons « commencé », car il est à souhaiter qu'il ne s'arrête pas sur un si beau chemin, où il s'est rencontré avec l'opinion publique, qui ne désirait rien autant que le dégrèvement du pétrole.

La réduction du prix du sel laissait le public assez indifférent; il n'en aurait guère tiré de bénéfices, et le gouvernement y aurait perdu annuellement 17 ou 18 millions, sans qu'une plus forte consommation de sel vint compenser le dommage subi par le Trésor.

Quant au sucre, l'opinion publique est encore flottante. Faut-il dégrèver? Faut-il au contraire continuer à protéger? Les économistes italiens penchent en général vers cette dernière solution. L'impôt sur le sucre, disent-ils, est le rempart de la production nationale, et M. Massimini, le ministre des finances, a manifesté la même opinion lorsqu'il a dit à la Chambre que le moment n'était pas encore venu de modifier le régime fiscal du sucre.

L'ensemble de la population, c'est-à-dire la masse des travailleurs, ne réclamait pas non plus le dégrèvement du café, qui, en Italie, est une boisson riches.

Le gouvernement a donc été heureux dans son choix, et les contribuables lui en sont reconnaissants. Et il arrive ce fait curieux que la mesure votée, en même temps qu'elle soulèvera moins d'argent aux contribuables en donnera davantage à l'Etat. Voici pourquoi. Depuis quelques années, l'impôt sur le pétrole baissait à vue d'œil; de 36 millions il est descendu à 30 millions. La cause de cette constante diminution dans la consommation provient de l'impôt exagéré qui frappe le pétrole. Aucun pays en Europe n'a un impôt aussi élevé: 48 fr. par quintal. En France il est de 10 fr. par hectolitre, en Allemagne de 6 fr., au Danemark de 5 fr. 80, en Roumanie et Bulgarie de 5 fr., en Suisse de 1 fr. 25, dans les Pays-Bas de 1 fr. 16. Les pays où cet impôt est le plus élevé, après l'Italie, sont l'Espagne (37 pesetas par quintal) et l'Autriche-Hongrie (11 couronnes), et encore ce dernier pays doit-il protéger sa production nationale.

Il était temps, en Italie, de réformer ce régime fiscal, pour le bien des contribuables et celui du Trésor, car, dans ces dernières années, l'automobilisme et les emplois industriels de la benzine n'étaient venus au secours du fisc, le produit de l'impôt sur le pétrole serait tombé plus bas encore.

Il est à remarquer toutefois que cet impôt reste encore trop élevé, si nous le comparons aux chiffres cités plus haut. Il sera encore de 24 fr. par quintal. L'Etat perdra à cette réforme 16 millions par an, mais cette perte sera réduite de beaucoup, croit-on, par l'augmentation certaine de la consommation.

En France, au sujet de l'affectation des églises au culte, on reste dans le statu quo.

Mais qu'est-ce que ce statu quo? D'après la loi du 3 janvier 1907, les édifices publics du culte sont laissés à la disposition des fidèles et des ministres du culte pour la pratique de leur religion. Des cérémonies religieuses peuvent donc être faites sans aucune autorisation préalable.

Mais la désaffectation peut toujours être prononcée conformément à l'article 13 de la loi de 1905.

S'effrayer de la possibilité de cette désaffectation, c'est, dira-t-on, mettre les choses au pire. A supposer donc que le gouvernement, craignant la révolte des consciences, ne traduise jamais en œuvre ses secrets desirs, il ne reste pas moins que l'état actuel est précaire, parce que, si les églises restent ouvertes au culte, l'exercice même du culte dépendra de l'arbitraire du maire, et l'on sait que les petits maires radicaux de France ont su composer un joli musée des supplices. Pendant les réunions du culte, le droit de police est tout entier aux mains du maire. Le maire pourra toujours intervenir pour mettre fin aux réunions cultuelles, c'est-à-dire aux offices. Il pourra dissoudre l'assemblée s'il se produit « des collisions ou des voies de fait ». Les sectaires ont donc tout à leur disposition pour empêcher les services religieux. Ils n'auront qu'à soudoyer quelques apaches qui iront faire du tapage à l'église, et le maire, ceint de son écharpe tricolore, prononcera que, dans l'intérêt de la paix publique, l'église sera provisoirement fermée.

Le statu quo signifie donc que les églises sont à la merci de la canaille et des tyrannaux.

Dans la discussion politique qui se poursuit au Reichstag allemand, on a vu se lever hier le baron de Hertling. L'intérêt a aussitôt grandi. M. de Hertling avait la réputation d'être bien vu de l'empereur et du chancelier, qui en auraient fait volontiers un président du Reichstag, et les éléments démocratiques du Centre s'éloignaient un peu de cette notabilité si bien vue à la Cour et dans les cercles gouvernementaux. La défection avait encore augmenté lorsqu'on avait entendu dire que M. de Hertling, avec les archevêques de Munich et de Bamberg, songeait à constituer un parti catholique gouvernemental.

Le discours qu'il a prononcé hier met à néant toutes les espérances de scission et montre encore une fois la belle unité du Centre. M. de Hertling a montré qu'il était en communion d'idées politiques avec le Centre.

Il a fait une critique modérée mais très fondée de certains passages des discours de M. de Bülow. Il a montré qu'il eût été facile d'éviter la dissolution du Reichstag et d'arriver à une entente pour les débats en troisième lecture du budget supplémentaire des dépenses africaines. Il a suggéré que, dans les questions économiques, le gouvernement devait trouver un moyen terme et que le Centre s'y rangerait. « Nous ne participerons pas, a-t-il dit, à une politique d'amertume et d'opposition systématique; mais nous continuerons notre politique passée quoiqu'il nous ne devions plus compter maintenant que sur nos propres forces ». M. de Hertling a pris occasion de cette déclaration pour regretter que la paix confessionnelle ait de nouveau été troublée et qu'on veuille jeter le peuple catholique dans l'opposition.

Ce qui nous réjouit dans le discours de M. Hertling, ce n'est pas tant l'excellente inspiration qui l'anime que l'assurance qu'il donne que le Centre apparaît de nouveau comme un bloc sans fissure.

Nous avons signalé, l'autre jour, que le Conseil fédéral allemand avait refusé à la Diète de Brunswick le droit de choisir son duc dans la personne de l'un des fils du duc de Cumberland.

La Diète n'a plus qu'à désigner un régent. Mais elle n'a le droit de le prendre qu'au sein des familles régnantes de l'Empire. On pense que le choix tombera sur un cadet de la Maison de Prusse. C'est ainsi que Guillaume II fait arriver l'eau sur son moulin. Les fonctions de régent sont grossièrement payées: un million et demi de francs provenant des revenus des domaines confisqués aux Cum-

berland et un million six cent mille francs provenant des fonds des couvents catholiques supprimés. Il ne suffira pas que le candidat soit de la Maison royale de Prusse; il faudra encore qu'il ait une conscience très large.

Fin de comédie

(De notre correspondant.)

Paris, 3 mars.

Pour mourir, la petite communauté de la rue Legendre a choisi les approches de la mi-carême. C'est montrer un sens parfait de l'opinion. Seul le mardi-gras aurait pu convenir aussi bien à cette fin d'un schisme dans un éclat de rire. Subite apparition d'une créancière trouble-fête, intervention comique du recors, — l'affreux recors, dit Beaumarchais, la plume fichée dans sa perruque; — sans parler de certain épisode qui est un plat de gauloiserie tout assaisonné, rien ne manque à ce dénouement pour en faire un acte terminal de vaudeville ou d'opérette.

Le soi-disant « Monseigneur » qui pontifia, deux ou trois dimanches, dans l'ancienne chapelle des Barnabites, n'était pas, à Paris, un débutant. Il y a quatre ans déjà, ce prêtre cosmopolite, ordonné prêtre à Berne par les vieux-catholiques, devenu évêque aux Indes, nous ne savons par quelle onction, officia boulevard Pereire. Déjà il avait sa petite église à lui, et il se donnait le plaisir d'y figurer mitre en tête et crosse en main. Mais tout se paie, en ce monde, et il lui avait fallu déboursier, ou plutôt il lui avait fallu chercher qui débourserait pour lui. Il avait trouvé. Une dame R... avait fourni 3000 fr. Ce n'était, à vrai dire, dans sa pensée, qu'une avance. Elle était prêteuse, non donatrice. Seulement quelque confusion se fit, sans doute, dans l'esprit de Mgr Vilatte, qui, peu de temps après, quitta Paris en négligeant de restituer à Mme R. son argent.

Peut-être cette confiante personne avait-elle oublié ce départ à la cloche de bois et sa créance même, quand les cérémonies dont la plaine Monceau fut le théâtre jetèrent aux échos de Paris le nom de Mgr Vilatte. Elle retrouvait son homme. Allait-elle retrouver ses billets de banque? Nous ignorons quelles démarches elle tenta, et même si elle essaya de procédés diplomatiques auprès d'un personnage qui s'était montré à son égard si plein de désinvolture. Nous ne connaissons d'elle qu'un acte de guerre: un huissier, accompagné d'un commissaire, s'est présenté chez Mgr Vilatte, et lui a fait, selon le terme légal, « commandement ». A quoi le prélat, pour de trop bonnes raisons, apparemment, n'a pas fait la réponse qu'il aurait fallu, puisque l'huissier a saisi sa crosse et sa mitre.

Presque en même temps que nous apprenions cette mésaventure du pseudo-évêque, nous lisions dans les journaux la démission de M. l'abbé Roussin, son « bras droit ». Et sous quel prétexte ce précieux acolyte lui faussait-il compagnie? M. Roussin invoquait l'excuse la plus banale et la plus transparente: il se retirait pour cause de grippe.

Voilà ce qu'il y a de tout à fait convenable, ce qui n'a pas besoin d'être expurgé, dans cette fin d'une comédie sacrilège. Un ingrédient de grivoiserie s'y est ajouté, qui fait la joie des boulevardiers. Il y a quelque trois semaines, le jour du mardi-gras, une fillette de quatorze ans disparaissait, et ses parents, désolés, craignaient pour elle le sort de la malheureuse Marthe Erbeling. Or, la fugitive s'est retrouvée, une quinzaine après, chez un jeune homme qui cumulait, auprès de Mgr Vilatte, des fonctions multiples: valet de chambre ordinaire, enfant de chœur, au besoin, et, à l'occasion, bedeau. Donc, c'est complet, et jamais, bouffonnerie ne

fut mieux cuisinée. N'oublions pas le duel manqué, qui a failli faire intermède, comme, dans *Monsieur de Pourceaugnac*, l'entrée des matassins. La mascarade finit à souhait, non précisément pour le « premier rôle », qui reste aux prises avec une créancière oubliée, tout à coup surgie comme d'une trappe, mais pour les spectateurs, pour ceux qui n'ont vu dans l'entreprise de la rue Legendre qu'un spectacle divertissant et aussi pour ceux qui en ont gémi. Ils se re-venant de leur tristesse par un peu de gaieté. Mais peut-être feraient-ils mieux de s'attrister jusqu'au bout.

Pour les catholiques de France

Berne, 4 mars

Chacun sait que le clergé catholique de France a été dépouillé de l'indemnité que le Concordat lui assurait en compensation des biens ecclésiastiques volés et engloutis par la grande Révolution.

Chacun sait également que les évêques ont été expulsés de leurs résidences et que les séminaires ont été expropriés, comme les couvents, les collèges catholiques, etc.

Mais ce que chacun ne sait pas, c'est qu'il n'est pas permis, en Suisse, de recueillir de l'argent, parmi les catholiques, pour secourir nos coreligionnaires de France.

Voilà, du moins, ce que j'apprends en lisant le *Bund* de ce soir. Un correspondant bruntruitain dénonce au journal radical le concert organisé, à l'église Saint-Pierre de Porrentruy, en faveur du clergé français dépossédé. Cet apôtre de la liberté demande que le gouvernement bernois intervienne contre une œuvre de charité, considérée par le fougueux correspondant comme une « provocation à l'adresse des autorités d'un pays voisin »!

Pour de la tolérance, c'est parfait, n'est-ce pas?

Notez que le *Bund* n'a pas réclamé contre les collectes publiques, faites dans la cathédrale de Berne et dans d'autres temples protestants, en faveur du mouvement *Los von Rom* en Autriche.

Or, il est avéré que la campagne anticatholique ouverte en pays autrichien est, avant tout, une campagne germanophile. L'argent qu'on recueille en Suisse, dans ce but, est destiné non seulement à favoriser l'introduction du protestantisme parmi des populations entièrement catholiques, mais encore à déterminer un mouvement d'opinion au profit du pangermanisme et de l'annexion à l'empire allemand.

Le *Bund* ne s'est jamais demandé si ces menées étaient agréables au gouvernement autrichien. Et pourtant elles ont un caractère plus politique encore que religieux. En outre, l'argent ainsi collecté sert à la propagation d'une religion étrangère au peuple qui est l'objet de cette évangélisation à coup d'écus.

Rien de semblable dans les aumônes envoyées au clergé français. Nous venons en aide à des coreligionnaires, sans entreprendre une œuvre quelconque de prosélytisme. Les catholiques ne pourraient-ils donc soutenir d'autres catholiques, alors que nous voyons sonner la charge dans certains milieux protestants suisses pour réunir des fonds destinés à détacher les catholiques autrichiens de Rome, c'est-à-dire du chef de l'Eglise catholique!

Que dirait le *Bund*, si les catholiques français donnaient de l'argent pour détacher les protestants allemands de l'Alliance évangélique de Berlin?

Ce serait là, cependant, l'imitation exacte des procédés en usage parmi les soutiens du mouvement *Los von Rom*, en Autriche.

Quant au concert du 24 mars prochain, à Porrentruy, il a si peu un caractère politique que des dames de familles libérales ont refusé leur concours au festival musical que la société de la jeunesse radicale voulait organi-

ser, le même jour, pour faire concurrence au concert religieux de l'église St-Pierre. Toutes les dames invitées par l'association radicale, dit le *Pays*, « ont décliné l'avantage de se mettre en travers du concert offert pour nos coreligionnaires de France ».

La contre-manifestation radicale n'ayant pas réussi, on voudrait maintenant faire intervenir les gendarmes et la force armée! Mais le gouvernement bernois ne voudra pas à ce point se couvrir de ridicule.

La flotte allemande

Le comte Ernest Reventlow, l'expert naval allemand bien connu, déclare que ce pays ne sera pas en mesure d'entreprendre une guerre navale avant 1920.

Le comte Reventlow considère que les officiers et les hommes de la marine allemande font de très bons marins, mais que la flotte allemande est loin d'être au niveau des flottes concurrentes et qu'il faudra de nombreuses années avant de pouvoir atteindre ce niveau.

Le comte Reventlow dit que dix-sept des navires de guerre qui figurent sur la liste navale de l'Allemagne ne sont rien moins que des « cerceaux flottants », tout à fait inutilisés en temps de guerre.

Les navires qu'il condamne ainsi sont les huit garde-côtes, les quatre navires du type *Sachsen* et les navires du type *Oldenburg* et *Brandenburg*.

« Un *Dreadnought*, déclare-t-il, pourrait faire face à tous ces navires à la fois et les mettre hors de combat sans difficulté. L'emploi de ces navires, en cas de guerre, entraînerait un sacrifice inutile d'existences humaines et de matériel de guerre. »

Pour les expériences Zeppelin

Le budget supplémentaire pour la marine allemande comprend une somme de 625,000 fr. pour des expériences de navigation aérienne.

Cette somme est destinée à servir de subvention au comte Ferdinand Zeppelin, qui est sur le point de construire un nouveau dirigeable sur le même type que celui qu'il a terminé avec succès et dont les essais ont eu lieu en octobre 1906.

Le nouvel aéroplane du comte Zeppelin a une capacité de quinze mille mètres cubes; sa coque, en aluminium, aurait une longueur approximative de 120 mètres, et les frais de construction s'élèveraient à presque 500,000 fr.

Les lords et les communes

A la Chambre des communes anglaise, répondant à une question, sir H. Campbell-Bannerman a dit qu'il attendrait que la Chambre des communes ait réglé toutes les questions financières actuellement en discussion pour faire connaître les mesures que le gouvernement proposera pour régler les relations entre la Chambre des lords et la Chambre des communes.

Capitala russe assassiné

Hier lundi, à midi, à Lodz (Pologne), trois terroristes ont tué, à coups de revolver, le capitaine d'infanterie Dlugoff, ancien membre du conseil de guerre, qui se promenait dans les rues. Les meurtriers se sont échappés.

Le mouvement national égyptien

L'assemblée générale des notables indigènes, au Caire, s'est déclarée, à la majorité de 75 voix sur un ensemble de 80, en faveur de l'emploi de la langue arabe pour l'instruction générale dans les écoles gouvernementales, et cela en dépit des vigoureuses protestations du ministre anglais de l'éducation.

Contre le brigandage

On sait qu'une proposition a été faite à la Chambre française au sujet de la création à la frontière franco-belge d'un service de surveillance qui permettrait aux deux gouvernements de se prêter un appui pour mettre fin aux excès et aux actes de violence qui se commettent dans la région du Nord de la France. On apprend à ce propos que M. Gonn, directeur de la sûreté générale belge, va créer plusieurs brigades de gendarmerie, entre autres à Courtrai, Wervicq, Warneton, Comines, Ypres, etc. Des postes seront établis un peu partout.

Nouvelles romaines

Rome, le 3 mars.

Au Vatican. — Mgr Delamare. — Le retour de Mgr Bonomelli à Rome. — Nomination d'un évêque coadjuteur à Zara. — Tout est contre l'étatisation et la laïcisation de l'école. — Le chemin de Montecitorio. — Un candidat démocrate-chrétien.

Aujourd'hui encore la Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires a tenu, au Vatican, une séance fort longue; et aujourd'hui même le Cardinal Ferrata, préfet de la Congrégation des Evêques et Réguliers, a eu chez le Pape une fort longue audience.

La visite de Mgr Delamare, évêque coadjuteur de Cambrai, qui a été reçu par le Pape, le lendemain de son arrivée, a son importance: Le zélé prélat, qui représente bien le groupe le plus actif de l'épiscopat français, sera reçu une seconde fois demain; mardi, il reprendra la route de France. Certes, il porte avec lui des instructions.

Hier, Pie X avait donné audience à Mgr Gouraud, évêque de Yannes.

On annonce le départ de Crémone, pour Rome, de Mgr Bonomelli. Je crois qu'il arrivera ici demain. Cette fois, il sera certainement admis par le Pape, qui lui voue une grande affection et même de la vénération. Après le « voyage » de l'année dernière, le vieux prélat n'a plus fait parler de lui; dans sa récente lettre pastorale, il rend l'hommage le plus complet aux traditions de l'Eglise et il insiste sur la nécessité absolue de l'obéissance et du respect à la hiérarchie ecclésiastique.

Certes, les tentatives « réformatrices » du groupe du *Rinnovamento* de Milan n'ont rencontré de sa part ni appui ni même un encouragement quelconque. Et, en effet, ces messieurs qui, jadis, avaient la bouche pleine du nom de Mgr Bonomelli, font maintenant autour de lui le plus grand silence.

Je viens d'apprendre la nomination prochaine d'un coadjuteur à l'archevêché de Zara, en Dalmatie. Mgr Dvornik n'est pas vieux: il n'a que 60 ans; mais son état de santé est si ébranlé que le plus grand repos et la plus grande tranquillité d'âme s'imposent. Le choix de Vienne et de Rome (vous savez ce que c'est S. M. Apostolique qui présente, ou mieux nomme les pasteurs des diocèses de la monarchie) serait tombé sur le prélat de la cathédrale de Zara, Mgr Borzatti, D^r en théologie, prêtre fort distingué, fort pieux et très énergique. Il a des qualités tout à fait indispensables au siège métropolitain de la Dalmatie.

Aujourd'hui, on a parlé de la question scolaire... et du cléricalisme, en deux comices, à Rome et à Gènes; mais pas tout à fait dans le même sens.

Ici, à Rome, toutes les organisations radicales convoquaient le public autour de l'ancien député Mazza — le franc-maçon blakboulé en novembre 1904 par le modéré Giovagnoli, dans le quartier du Celio, — de l'« honorable » Turati et de M. Caratti, ex-député lui aussi, tombé à Vittori contre l'avocat modéré Paganini. On a prononcé l'étatisation de l'école; on a proclamé que l'école doit être laïque; on a crié: « A bas l'Inquisition d'Espagne! »

A Gènes, l'orateur était l'avocat Meda, le vaillant directeur de l'*Osservatore cattolico*. Naturellement, son discours à la réunion convoquée par la Direction diocésaine, a été une charge à fond contre l'étatisation scolaire et contre l'école laïque, tout en affirmant solennellement la nécessité de combattre l'analphabétisme, qui ronge la vie publique italienne.

L'« honorable » Toaldi, député de Schio (Vénétie), était « spécialiste » pour proposer à la fin d'une session qu'on prit le lendemain les vacances. Sa belle voix ne résonnera plus ni dans la salle ni dans les couloirs de Montecitorio: la mort a jeté sur lui son dévolu; le groupe libéral modéré a perdu un des siens.

A qui la succession?... Il paraît que cette fois nos amis de la Vénétie vont prendre leur revanche de l'affaire de Bardolino, en posant dans cet arrondissement, où ils comptent pour quelque chose et même pour beaucoup, un des leurs: le comte Capra, chef du groupe vicentin de l'Union électorale catholique.

L'arrondissement de Schio est un arrondissement en partie ouvrier, à cause des grandes manufactures de filage et tissage, fondées par cet infatigable chevalier du travail qui s'appelait Alexan-

dre Rossi, un patron vraiment chrétien, malgré ses idées un peu libérales en politique et en sociologie. Il ne comprenait pas, théoriquement, la démocratie de la même façon que le « bon Père » Harmel. Mais, en pratique, il avait introduit dans ses usines une foule d'œuvres pareilles à celles du Val des Bois. Ses enfants suivent son exemple. L'un d'eux, l'ingénieur Joseph Rossi, qui demeure habituellement à Milan, est même « clérical » et partage pas mal de nos idées sociales. Le comte Capra, lui, est un démocrate sincère et, je crois, de la première heure. Si le choix était définitif, il serait excellent. M.

Nouvelles diverses

Le roi de Siam Chulalongkorn est attendu à Londres vers le milieu de mars. Il n'était pas venu dans la capitale anglaise depuis 1897, date de son grand voyage à travers l'Europe. Les deux Chambres américaines ont adopté à l'unanimité le rapport sur le bill qui limite les heures de travail des employés de chemin de fer. Le nouveau ministre du Transvaal a prêté serment. Selon une nouvelle émanant du commandant de Médine, on a commencé les travaux de construction du chemin de fer de Médine à la Mecque. On a découvert un riche gisement de houille à 20 verstes de la ville de Krasnolask (Russie d'Asie), dans la propriété d'un paysan. On a commencé les fouilles. Le roi Edouard VII est arrivé hier lundi à Calais, à 1 h. 45 du soir, à bord de l'Invicta. Il a reçu à bord le consul anglais et le commissaire spécial Paoli. Le roi a pris place aussitôt après dans le wagon restaurant du train royal qui est parti à 2 heures pour Biarritz. Aucun incident. L'empereur d'Autriche a reçu en audience privée M. de Martens, délégué du tsar, pour préparer la conférence de la paix. Les journaux de Vienne annoncent que des conflits ont éclaté entre les étudiants de l'Université de Lemberg, qui avaient pris part à des désordres. Le Sénat de l'Université a décidé là-dessus de suspendre provisoirement les cours. Des ordres ont été donnés par le ministre italien de la marine pour armer le croiseur *Pavese* qui, sous le commandement du duc des Abruzzes, doit se rendre, avec un autre navire, aux îles célébrées aux Etats-Unis, à Jamestown, pour le troisième centenaire de la fondation de la ville.

Echos de partout

SUCCESSION ROYALE Dans les milieux palatins de Madrid circule une nouvelle qui, si elle se confirmait, soulèverait une question juridique, politique et médicale à la fois, des plus intéressantes. Il y aurait, en effet, de fortes raisons de croire qu'il naîtra à la reine Victoria deux jumeaux. Si ces jumeaux sont du sexe masculin, ou si, étant du sexe féminin, ils sont les seuls à naître du mariage royal, — les droits de succession au trône de l'un ou l'autre donneraient lieu à quelques controverses. La loi espagnole actuelle, il est vrai, attribue la qualité d'héritier, au premier né des deux jumeaux, quel que soit l'intervalle qui sépare leur naissance. Mais l'ancienne jurisprudence, au contraire, renversait les rôles, en donnant la priorité au second, et la science médicale semble corroborer cette manière de voir. Dans les circonstances actuelles, il n'est pas, heureusement, à craindre que ce délicat problème doive amener en Espagne des dimensions politiques analogues à celles du carliste; mais il est certain que si les indices ne sont pas trompeurs, ce cas, à peu près unique dans l'histoire des successions royales, ne manquera pas de provoquer partout de curieux débats juridiques et médicaux, et ne pourra qu'accroître l'intérêt.

Feuilleton de la LIBERTÉ

Le Sosie du Tsar

PAR Arthur W. MARCHMONT Traduit et adapté de l'anglais par Pierre Legout. Cependant, avoir été reconnu le rendait soucieux, de qui que ce soit, et le fait d'avoir été suivi, quel que soit le but du poursuivant, ne laissait pas d'être inquiétant. Denver entrevoit la possibilité de complications embarrassantes, et même dangereuses. Le chemin qu'il avait à suivre pour arriver jusqu'au tsar était déjà suffisamment hérissé de difficultés. Il n'était pas besoin que des obstacles imprévus vissent s'y ajouter. L'Américain savait par expérience que l'usage du palais était périlleux, même quand on l'habitait à titre d'hôte et d'ami de l'empereur. Et que serait-ce, maintenant qu'il lui fallait se classer au rang des coupables, ou du moins des accusés créés par Kalkoff pour les besoins de sa cause. Il fit cent suppositions, qu'il rejeta l'une après l'autre. Puis il fit des projets, qu'il abandonna successivement. On ne va pas présenter sa carte à l'autocrate de toutes les Russies comme dans la maison d'un particulier; on ne le voit pas sans démarches officielles où interviennent des fonctionnaires plus

rét que tout le monde porte déjà au jeune couple royal espagnol et à sa future descendance. Dictionnaire de poche Zèbre : Domestique qu'on emploie pour les courses afin de laisser le cheval à l'écurie. Zéro : Homme dont la valeur varie selon la place qu'il occupe. Zigzags : Broderies d'ivrognes. Zoophyte : Le bourgeois des mers. Zut : Formule de respect avec laquelle l'auteur du dictionnaire tire sa révérence à ses lecteurs.

LA LANGUE JUDICIAIRE Toto lit les faits divers : — Dis donc, papa, qu'est-ce que ça veut dire « informer » ? — Ça veut dire : donner des informations. — Alors... « la justice informe » ? — Cela signifie qu'elle en cherche.

MOT DE LA FIN

Une dame se fait parer un faux filet chez le boucher. Un gros chat se frotte contre les morceaux de viande. — C'est votre chat, demande la dame. — Oui, Madame. — Vous n'avez pas peur qu'il vous vole votre viande ? — Jamais, Madame; il se contente de la lécher.

Confédération

Un tribunal administratif fédéral. — Dans une nombreuse assemblée du parti radical-démocratique de la ville de Berne, le Dr Meyer, de Lucerne, a fait, lundi soir, une conférence sur le postulat du programme du parti radical suisse relatif à la création d'une cour administrative et disciplinaire. L'assemblée a voté à l'unanimité une résolution invitant le congrès du parti radical-démocratique à Bâle, à prendre énergiquement en main la réalisation de ce postulat. Les instituteurs suisses. — L'assemblée des instituteurs suisses en 1907 sera organisée par la Société des instituteurs de Schaffhouse. M. le Dr Grieshaber, directeur de l'Instruction publique de ce canton, a accepté les fonctions de président du comité d'organisation.

Le Parteitag radical. — Nous avons annoncé déjà la date où se tiendra le Parteitag des députés radicaux suisses, définitivement fixé aux 16 et 17 mars, à Bâle. Voici les grandes lignes du programme : Samedi 16, à 5 heures de l'après-midi, première assemblée générale : révision des statuts; élection du comité et choix du Vorort. Dimanche 17, à 8 h. du matin, deuxième assemblée générale : rapports sur le projet de réorganisation militaire, par MM. Hoffmann et Lachenal, députés aux Etats; rapports sur les assurances maladies et accidents, par MM. Hirter et Henri Fazy, conseillers nationaux.

L'Allemand en danger. — Que va dire le *Deutschschweizerische Sprachverein* ? Le Conseil fédéral recommande aux Chambres une modification de la concession du funiculaire Saint-Imier-Sonnenberg. Et savez-vous en quoi consiste cette modification ? A remplacer les mots Sanct-Immer-Sonnenberg par ceux de Saint-Imier-Mont-Soleil. Le Conseil fédéral se rend compte des conséquences de sa décision; il a éprouvé le besoin de le motiver par un message qui ressemble un peu à des excuses. On prend donc au sérieux, en haut lieu, les germanomanes qui font mouvoir la lourde machine du *Deutschschweizerische Sprachverein* !

Cantons

ZURICH Grand Conseil. — Le Grand Conseil zuricois a adopté en votation finale le projet de loi sur les jours de repos. Il a voté à l'unanimité la proposition du Conseil d'Etat tendant à porter le capital de fondation de la Banque cantonale de 20 à 30 millions et l'émission dans ce but d'un emprunt de 10 millions.

SCHWYZ Le major de Reding. — On annonce de Schwyz la mort de M. le major Charles-Rodolphe de Reding, pendant de longues années député au Grand Conseil. Le major de Reding, qui meurt à 78 ans, était un des chefs autorisés du parti conservateur schwyzois et la personnalité la plus en vue de l'importante commune d'Arth.

LUCERNE Le successeur de M. Bucher. — On parle de M. le Dr Sidler, rédacteur en chef du *Lucerner Tagblatt*, pour succéder à M. Franz Bucher, décédé, à la tête du parti libéral lucernois. M. Sidler quitterait son journal pour prendre l'étude d'avocat de M. Bucher et serait également désigné pour occuper son fauteuil de conseiller national.

OBWALD Le nouveau recteur du Collège de Sarnen. — C'est le Père Jean Egger qui succède au regretté Père Prévost à la tête de l'important Collège de Sarnen. Jeune encore, le Père Egger a fait de très fortes études à Innsbruck et à notre *Alma Mater friburgensis* où il passa brillamment, voici quatre années, ses examens de docteur. Littérateur délicat et prédicateur apprécié, le Père Jean Egger continuera dans sa haute charge les brillantes traditions des Grûniger et des Prévost qui ont fait du Collège de Sarnen l'un des établissements d'instruction les plus réputés de la Suisse catholique.

GRISONS Parteitag radical. — Dimanche prochain, 10 mars, les radicaux grisons auront leur assemblée annuelle à Coire. Outre la double révision de la loi électorale et de la loi sur les guides de montagnes, ils discuteront du remplacement de M. Peterelli au Conseil des Etats. Il serait question de contester ce mandat au parti conservateur.

THURGOVIE Décès. — Samedi est mort à Frauenfeld, à l'âge de 69 ans, M. le Dr Conrad Egloff, ancien conseiller national radical, ancien membre du gouvernement de Thurgovie. Né à Tägerwilten, M. Egloff était à 26 ans préfet de Kreuzlingen, jusqu'en 1881, où il fut appelé au Conseil d'Etat. Il resta 25 ans à la tête du Département de l'Intérieur qu'il gèra en toute conscience. Sa démission, survenue en janvier dernier, donna lieu à la lutte que les textes législatifs ne réalisèrent jamais ! La péroration de M. l'abbé Carry a été longuement applaudie.

TESSIN Les élections de Chiasso. — Le conseil communal de Chiasso, fort de 35 membres, a été élu dimanche pour la première fois. Le dépouillement s'est prolongé fort tard dans la nuit. Les élections, qui avaient lieu selon le système de la représentation proportionnelle, ont donné les résultats suivants : Sont élus : 24 radicaux, cinq candidats de l'extrême-gauche, trois conservateurs-démocrates, trois socialistes.

VALAIS Une conférence de M. Raymond de Bocard. — M. Raymond de Bocard

card donna, mercredi 6 mars, à 8 h. 1/2, de la soirée, dans la grande salle de la Maison populaire, à Sion, une conférence pleine de promesses, avec projections lumineuses, sur l'Abyssinie. Cette séance, donnée sous les auspices de l'Association catholique, attirera tout Sion. Le nom du conférencier et le sujet qu'il connaît et qu'il traite avec une maîtrise d'explorateur authentique dispensent de toute réclame.

Arrangement douanier. — Une entente vient enfin d'être conclue avec l'administration italienne des douanes en vue de faciliter le trafic avec les villages suisses situés sur le versant sud du Simplon.

A partir du 5 mars, les envois de denrées alimentaires, volailles et un certain nombre d'objets de consommation courante seront directement envoyés d'Iselle à Gondo et au village du Simplon, sans passer par Domodossola, comme cela se faisait jusqu'ici.

GENÈVE

La famille et le divorce. — M. l'abbé Carry a donné, dimanche soir, au Victoria-Hall, sa seconde conférence sur la famille et le divorce. La foule était si nombreuse qu'on a dû fermer les portes 15 minutes avant le commencement de la conférence. M. l'abbé Carry a déclaré tout d'abord qu'il n'avait pas l'intention de s'insurger contre les lois de son pays, lesquelles autorisent le divorce.

Après cet exorde, l'orateur est entré dans le vif du sujet. Il ne fera valoir qu'un seul argument en faveur de l'indissolubilité du nœud conjugal; et cet argument le voici : La société ne peut vivre que si la famille existe. Or, le divorce disloque la famille. Donc il nuit à la société elle-même. La majeure de l'argumentation, M. l'abbé Carry l'avait établie dans sa première conférence. Il n'a eu donc qu'à montrer l'action délétère que le divorce exerce sur la famille.

Et il a fait avec un ardeur apostolique si vibrante, un accent de foi et de vérité si convaincant que de tous côtés les braves éclatent, interrompant à répétées fois l'éloquent conférencier.

Avec le divorce, déclare M. Carry, la famille n'est plus qu'un contrat à terme que l'on peut rompre à volonté. Le divorce, d'origine aristocratique, s'est démocratisé et, peu à peu, il est devenu une plaie publique. Genève, par exemple, a le triste privilège de venir en tête des villes suisses pour le nombre de divorces.

Quel remède apporter à un état de choses aussi lamentable ? Actuellement, aucun Parlement, pas même le Parlement suisse, ne pourrait faire une loi contre le divorce; l'opinion publique serait plus forte que lui. Oh ! non, les lois ne suffisent pas. Ce sont les âmes qui sont malades ! Ce sont les âmes qu'il faut réformer, et c'est une tâche que les textes législatifs ne réaliseront jamais ! La péroration de M. l'abbé Carry a été longuement applaudie.

Au Grand Conseil valaisan

Sion, 4 mars. Le Grand Conseil a consacré toute sa séance de samedi aux premiers et seconds débats sur le projet de décret concernant l'utilisation par la voie du chemin de fer électrique Aigle-Ollon-Monthey de la route de Collombey à Saint-Triphon, tronçon dévié en passage supérieur. L'utilisation de cette route est accordée aux conditions suivantes : La route, sur toute la longueur utilisée par la compagnie Aigle-Ollon-Monthey, recevra une largeur d'espace libre de

7 m. 50 entre les parapets; sur les ponts, cette largeur sera de 6 m. 50. Des escaliers seront établis contre le talus de la nouvelle route, côté sud, vers le passage supérieur, et seront rattachés au passage à niveau actuel par un chemin pour piétons, à exproprier le long de la voie des Chemins de fer fédéraux. L'enlèvement des neiges, sur une largeur totale de 5 mètres, est à la charge de la Compagnie. La Compagnie placera et entretiendra, vers le pont, au-dessus de la voie des chemins de fer fédéraux, des lampes électriques pour éclairer les rampes d'accès. La Compagnie aura à rétablir par un passage à niveau, d'une pente maximale de 3 %, la communication avec le chemin vicinal « de la Braise ».

Le long de la route déviée, la marche des trains sera réglée à l'instar de celle d'un tramway ordinaire, soit par la vitesse, soit pour les arrêts nécessaires afin d'éviter les accidents.

Une annotation au protocole fait remarquer que la question des dommages-intérêts, occasionnés par le changement de l'état des lieux, n'est nullement préjudicié par le présent décret. Dans sa séance de lundi, un décret, concernant l'utilisation de la route cantonale des Bains de Loèche, a été adopté en premiers débats. Sur la proposition du président de la commission, la continuation des débats sur l'enseignement primaire est renvoyé à la session ordinaire de mai.

FAITS DIVERS

ETRANGER Pour faire sauter un train. — On a découvert entre Aix-la-Chapelle et Verviers (Belgique), sur territoire allemand, une bombe munie d'un mouvement d'horlogerie qui était déposée sous les rails. On croit que l'engin était destiné à faire sauter un train international.

Bohémiens expulsés de France. — La gendarmerie du département de la Marne vient de diriger sur la frontière une bande de bohémiens venus du Luxembourg, comprenant plus de cinquante sujets qui terrorisaient les villages qu'ils traversaient, pillant les basses-cours, pénétrant de force dans les maisons et contraignant les habitants à leur livrer des victuailles. Plusieurs de ces nomades ont été arrêtés et écroués.

Bonne ubaine. — Le syndicat anglais des chercheurs d'épaves a retrouvé 350,000 fr. en numéraire, dans la cabine d'un paquebot sombré, il y a quatre ans, sur les côtes australiennes. Catastrophe. — On dit qu'une catastrophe se serait produite aux environs de Sedrata, village de l'arrondissement de Guelma (Algérie).

A la suite de longues pluies et d'abondantes chutes de neige, une haute montagne nommée Maida, aurait, en glissant, occasionné un affaissement formidable sur une superficie approximative de dix kilomètres carrés, ensevelissant de nombreuses habitations. On ajoute que quatre-vingt-cinq indigènes auraient été trouvés enfouis sous les éboulements.

Sinistre en mer. — Hier, un vapeur allemand rentrant en Allemagne a fait collision avec le vapeur italien *Congo*. Le vapeur allemand est rentré à Hambourg avec son avant endommagé. L'autre navire a coulé près de Berkum; douze marins du bateau italien ont été noyés, huit ont été transportés à bord du vapeur allemand. Victime de la science. — M. Schreuder, médecin du deuxième régiment sibérien, tombé malade à Kronstadt au cours de recherches sur la peste bubonique (voir dépêches du 2 mars), a succombé.

Accident de montagne. — Dans la nuit de dimanche à lundi, entre Toell et Marlyng (Tyrol), deux ouvriers tombèrent du haut des rochers par-dessus les talus du chemin de fer du Wintschgau. Hier matin, de bonne heure, un garde-voie les a retrouvés. L'un est mort, l'autre grièvement blessé.

SUISSE

Sous la neige. — Vendredi, à midi, le toit de la ferme des frères Tritten, à la Lenk, dans l'Oberland, s'effondra sous le poids de la neige, sur les écuries, qui abritaient du superbe bétail. Grâce à la solidité du soliveau, l'énorme masse humide s'écrasa sur le pont de la grange et les gens accourus s'empressèrent de tirer de l'écurie la masse beuglante et hennissante des vaches, bœufs et chevaux, effrayés par le bruit de l'avalanche.

Ecrasé par une locomotive. — Un terrible accident s'est produit à la gare de Genève. Un employé, M. François Chateaufain, âgé de 45 ans, a été tamponné par une locomotive en manœuvre. Transporté à l'hôpital cantonal avec les jambes et les bras mutilés, l'infortuné y est mort quelques heures plus tard.

Jeune fille incendiaire. — La police vaudoise du sûreté a arrêté, à Mont-sur-Rolle, une jeune fille de 15 ans qui avait tenté de mettre le feu à un immeuble du village. Elle a avoué.

La rage. — Trois grandes personnes et deux enfants, ayant été mordus par des chiens, à Genève, sont partis pour l'Institut Pasteur de Brest.

La police volée. — On se souvient de ce Russe, arrêté à Lugano, et sur lequel on avait trouvé des valeurs pour 1,800,000 fr., provenant, disait-il, d'un héritage. Or, cet héritage colossal se réduisit à quelques effets, absolument sans valeur, de mines d'or en déconfiture et d'industries en faillite. Naturellement, le malandrin en imposait, avec ses liasses de papiers, aux hôteliers chez lesquels il descendait. Le plus volé de toute la bande paraît encore être la police tessinoise, qui a soigneusement mis toute cette maculature sous scellés, et qui a prêté quelques centaines de francs au Russe pour lui permettre de se rendre à Milan, chez le consul de Russie.

Accident d'automobile. — A la suite de la rupture d'un frein, une automobile descendant du Monte-Cenero a été renversée au-dessus de Cadenazzo, district de Bellinzone. Les six voyageurs qui se trouvaient dans la voiture ont été plus ou moins grièvement blessés, mais ils ont pu rentrer à Lugano par le chemin de fer après avoir reçu les soins que nécessitait leur état. Ces voyageurs étaient M. Gascard, directeur de la Banque tessinoise de Lugano, M. Landry, directeur du Grand Hôtel de Brissago, le chauffeur Farelli et trois dames.

La méningite cérébro-spinale. — On télégraphie de Thynggen (Schaffhouse) à la *Nouvelle Gazette de Zurich* qu'un cas de méningite cérébro-spinale a été constaté sur une jeune fille, qui a été transférée à l'hôpital cantonal de Schaffhouse. La malade a été isolée et les autorités sanitaires ont pris des mesures pour empêcher la propagation de la maladie. Tué par le train. — Dimanche, à 3 h. du soir, entre les stations d'Oberbuchstett et Egerkingen (Soleure), un homme du nom de Joseph Flick, de et à Neuchâtel, a été écrasé par le train.

Toute personne qui s'abonnera au journal LA LIBERTÉ durant le mois de Mars ne payera que neuf francs jus-qu'à la fin de l'année 1907.

SOMMAIRE DES REVUES LA SEMAINE CATHOLIQUE DE LA SUISSE — N° 9. — Samedi 2 mars 1907. — 36^{ème} année. SOMMAIRE I. Fêtes de la semaine. — II. Les œuvres expiatoires du Carême. — III. La rupture en France. — IV. Nouvelles diocésaines. — V. Lettre du Jura. — VI. A travers le monde catholique. — VII. Apostolat de la prière. — VIII. Par téléphone. — IX. Bibliographie. — X. Variétés.

FRIBOURG

Les élections communales

VILLE DE FRIBOURG

Liste conservatrice-progressiste

- MM. WECK, Ernest, syndic. BRULHART, Jean, cons. com. BUGLIN, Léon, COMTE, Joseph, négociant. MENOU, Paul, député. FILLER, Joseph, licencié en droit. THALMANN, Barthélémy, entrep. WECK, Romain, cons. communal. ZURKINDEN, Pierre, coiffeur.

La liste conservatrice, déjà entièrement connue depuis dimanche, fait excellente impression dans les rangs conservateurs.

On est d'accord pour reconnaître que nos neuf candidats représentent les différents intérêts qui préoccupent la ville de Fribourg. On a songé à chaque quartier; on a songé au commerce et au travail. Les électeurs sont heureux de retrouver les noms de quatre anciens conseillers qui ont si bien mérité de la cité fribourgeoise.

La liste radicale porte le nom allongé de liste du parti libéral-radical-ouvrier. Elle comprend les noms de MM. Biehlmann, Edouard, conseiller communal; Jungo, Charles, conseiller communal; Folly, Fritz, négociant; Schachtlin, Arthur, directeur; Thalmann, Denis, chef mécanicien; Bardy, Marc, instructeur; Delaspre, Louis, imprimeur; Hug, César, celtier; Rieben, Christian, aubergiste.

En parcourant cette liste, on comprend immédiatement la préoccupation du chef qui l'a dressée: il voulait des acolytes qui le missent bien en relief et lui obéissent docilement. Sous ce rapport, sa liste est bien composée. Mais, à l'assemblée du cercle du «commerce», dimanche, elle a été froidement accueillie.

Dans le Broye: A Estavayer, la liste conservatrice progressiste est ainsi composée: MM. Butty, Henri, syndic. Miedinger, Théodore, direct. Bovet, Baptiste, assesseur. Bullet, Georges, pharmacien. Ducotterd, Maurice, docteur. Grangier, Ernest, secrétaire. Bourqui, conseiller communal. Ballaman, huissier.

Dans le Lac: A Morat, la liste conservatrice-démocratique ne porte que deux noms: M. Vonderweid, greffier, et M. Gustave Fassnach, contrôleur des routes. La liste libérale-radical porte: MM. Weggmüller, syndic; Dinichert, Dr; Willenegger, notaire; Struby, imprimeur; Pellet, jeune, négociant; Bächler, agriculteur.

Dans le Lac, la situation est calme. A Ulm, où l'on vote d'après la proportionnelle, une entente est intervenue.

Nos professeurs au dehors. Nous lisons dans le Journal de Genève: M. Jean Brunhes, professeur à l'Université de Fribourg, a donné à la société de géographie (de Genève) une conférence sur la question suivante: Comment creusent les glaciers? Après avoir, dans une introduction historique, rappelé les idées successives qu'on s'est faites sur l'action des glaciers, M. Brunhes a montré qu'aujourd'hui les géographes sont d'accord pour leur attribuer un rôle très important de creusement.

Mais comment creusent les glaciers? M. Brunhes divise son exposé en deux parties. Il examine d'abord les caractères essentiels et généraux des vallées dites glaciaires par opposition aux vallées torrentielles ou fluviales: il réduit ces caractères à trois: profil transversal en U, profil longitudinal en escaliers et gradins de confluence; puis il fait la critique de ces formes topographiques. Nous ne pouvons suivre le conférencier

en ces développements, mais la craie dessine au tableau noir tandis que les paroles se succèdent et permettent à l'auditoire de saisir facilement l'exposé. La seconde partie, qui développe les vues neuves et originales du savant professeur de Fribourg, signale des formes plus sporadiques, mais singulièrement révélatrices.

Finalment, pour M. Brunhes, les glaciers creusent parce qu'ils ont comme premiers ouvriers sur le chantier des filets d'eau courante provenant de la fusion; ceux-ci se forment principalement sur les flancs du glacier et, à l'aide de la victorieuse tactique tourbillonnaire, qu'en diverses publications M. Brunhes a mise en lumière, font le gros ouvrage que la glace se contente ensuite de reprendre et de façonner à son tour, en arrondissant et en polissant.

Ajoutons que M. Brunhes a illustré sa brillante conférence de nombreuses projections lumineuses, bien faites pour éblouir sa thèse, et que celle-ci a donné lieu à une discussion pleine d'entrain, à laquelle ont pris part MM. le professeur F.-A. Forel, Emile Chaix, Albert Brun, Delebecq, et le conférencier.

M. Brunhes remis à M. le professeur Emile Chaix, de la part de la Société de géographie de Paris, et sous forme d'une belle médaille, le prix William Huber, qu'elle lui avait décerné pour ses travaux de géographie physique dans les Alpes. De chaleureux applaudissements ont accueilli l'annonce de cette distinction, aussi flatteuse que méritée.

Nos militaires à Colombier. Le bataillon de l'école de recrues I, qui vient de s'ouvrir à Colombier, sera formé de trois compagnies françaises et d'une allemande. Le chef de la 1^{re} compagnie est le premier-lieutenant Guyot, Ch., du 19, 11^{me} compagnie, à Lucerne; de la 2^e compagnie, le premier-lieutenant Jaquier, Michel, du bat. 16, 11^{me} compagnie, à Bonvillars; de la 3^e compagnie, le premier-lieutenant Bersier, François, du bataillon 16, 11^{me} compagnie, à Cugy; de la 4^e compagnie (allemande), le premier-lieutenant Isler, Jean, adjudant de brigade, à Berne.

La décision des libéraux-radicaux bullois est très commentée et généralement jugée malheureuse. Hétons-nous d'ajouter, à la décharge des principaux chefs, qu'ils ont fait leur possible pour faire accepter l'entente, mais ils n'ont pas été suivis par les troupes. Il semblait pourtant que, en raison de la fête cantonale de gymnastique devant avoir lieu dans le courant de l'été prochain à Bulle, il eût importé d'éviter de créer de nouvelles animosités entre les citoyens et de faire en sorte de se ménager la bonne volonté de tout le monde pour la réussite de cette entreprise. Les orateurs libéraux-radicaux qui ont recommandé le rejet de la proposition d'entente n'ont pas été de cet avis.

Que peut faire dans le cas particulier l'exemple des Romontois? Il y a à rire de voir les libéraux-radicaux bullois se charger de la police électorale dans tout le canton de Fribourg, et les conservateurs glânois se moquent des longs bras qui ne réussissent pas à les atteindre. Du reste, si nous sommes bien renseignés, il y a quatre ans, les radicaux romontois s'étaient donné le mot d'ordre pour promener le crayon sur les noms des candidats conservateurs figurant sur la liste d'entente. On comprend dès lors que ces derniers n'aient pas voulu être dupes une seconde fois et qu'ils n'aient pas voulu faire ménage, la dernière fois, avec ceux qui les avaient ainsi trahis en 1903.

Il faut surtout noter le reproche fait aux conservateurs bullois par les libéraux-radicaux d'avoir été intransigeants aux élections au Grand Conseil de décembre. Il est vrai qu'une démarche collective des radicaux du canton a été faite auprès du Comité conservateur cantonal, mais celui-ci adressa les solliciteurs aux Comités conservateurs de districts, mieux placés pour voir la place qu'ils pourraient faire à l'opposition dans leurs listes de candidats au Grand Conseil. Or, cette demande de concession n'a pas été faite par les libéraux-radicaux bullois et grubiens. On comprend pourquoi. Ils se souvenaient trop bien que, en 1901, croyant tout emporter, ils avaient refusé les larges concessions qui leur avaient été offertes par les conservateurs.

A La Tour de Tréme, on a trouvé que le groupe ouvrier qui revendiquait 4 sièges, demandait trop. Chaque parti va donc au vote séparément, avec listes conservatrices, radicale, ouvrière.

Dans le Broye: A Estavayer, la liste conservatrice progressiste est ainsi composée: MM. Butty, Henri, syndic. Miedinger, Théodore, direct. Bovet, Baptiste, assesseur. Bullet, Georges, pharmacien. Ducotterd, Maurice, docteur. Grangier, Ernest, secrétaire. Bourqui, conseiller communal. Ballaman, huissier.

Dans le Lac: A Morat, la liste conservatrice-démocratique ne porte que deux noms: M. Vonderweid, greffier, et M. Gustave Fassnach, contrôleur des routes. La liste libérale-radical porte: MM. Weggmüller, syndic; Dinichert, Dr; Willenegger, notaire; Struby, imprimeur; Pellet, jeune, négociant; Bächler, agriculteur.

Dans le Lac, la situation est calme. A Ulm, où l'on vote d'après la proportionnelle, une entente est intervenue.

Nos professeurs au dehors. Nous lisons dans le Journal de Genève: M. Jean Brunhes, professeur à l'Université de Fribourg, a donné à la société de géographie (de Genève) une conférence sur la question suivante: Comment creusent les glaciers? Après avoir, dans une introduction historique, rappelé les idées successives qu'on s'est faites sur l'action des glaciers, M. Brunhes a montré qu'aujourd'hui les géographes sont d'accord pour leur attribuer un rôle très important de creusement.

Mais comment creusent les glaciers? M. Brunhes divise son exposé en deux parties. Il examine d'abord les caractères essentiels et généraux des vallées dites glaciaires par opposition aux vallées torrentielles ou fluviales: il réduit ces caractères à trois: profil transversal en U, profil longitudinal en escaliers et gradins de confluence; puis il fait la critique de ces formes topographiques. Nous ne pouvons suivre le conférencier

en ces développements, mais la craie dessine au tableau noir tandis que les paroles se succèdent et permettent à l'auditoire de saisir facilement l'exposé. La seconde partie, qui développe les vues neuves et originales du savant professeur de Fribourg, signale des formes plus sporadiques, mais singulièrement révélatrices.

Finalment, pour M. Brunhes, les glaciers creusent parce qu'ils ont comme premiers ouvriers sur le chantier des filets d'eau courante provenant de la fusion; ceux-ci se forment principalement sur les flancs du glacier et, à l'aide de la victorieuse tactique tourbillonnaire, qu'en diverses publications M. Brunhes a mise en lumière, font le gros ouvrage que la glace se contente ensuite de reprendre et de façonner à son tour, en arrondissant et en polissant.

Ajoutons que M. Brunhes a illustré sa brillante conférence de nombreuses projections lumineuses, bien faites pour éblouir sa thèse, et que celle-ci a donné lieu à une discussion pleine d'entrain, à laquelle ont pris part MM. le professeur F.-A. Forel, Emile Chaix, Albert Brun, Delebecq, et le conférencier.

M. Brunhes remis à M. le professeur Emile Chaix, de la part de la Société de géographie de Paris, et sous forme d'une belle médaille, le prix William Huber, qu'elle lui avait décerné pour ses travaux de géographie physique dans les Alpes. De chaleureux applaudissements ont accueilli l'annonce de cette distinction, aussi flatteuse que méritée.

Nos militaires à Colombier. Le bataillon de l'école de recrues I, qui vient de s'ouvrir à Colombier, sera formé de trois compagnies françaises et d'une allemande. Le chef de la 1^{re} compagnie est le premier-lieutenant Guyot, Ch., du 19, 11^{me} compagnie, à Lucerne; de la 2^e compagnie, le premier-lieutenant Jaquier, Michel, du bat. 16, 11^{me} compagnie, à Bonvillars; de la 3^e compagnie, le premier-lieutenant Bersier, François, du bataillon 16, 11^{me} compagnie, à Cugy; de la 4^e compagnie (allemande), le premier-lieutenant Isler, Jean, adjudant de brigade, à Berne.

Cour d'assises. Le nommé Pierre Hartmann, accusé d'avoir assassiné, le 27 décembre dernier, l'ermite de la Madelaine, paraîtra en cour d'assises, à Tavel, le mardi 19 mars. Hartmann n'a pas avoué.

Marché aux veaux. Il a été amené hier sur le marché aux veaux des Grand-Places 81 veaux, contre 109 au marché correspondant de 1906.

Statistique des étrangers. Nationalité et nombre des personnes descendues dans les hôtels et auberges de la ville de Fribourg durant le mois de février: Suisse, 1213; Allemagne, 114; Angleterre, 6; Autriche-Hongrie, 7; Amérique, 3; Belgique, 51; Danemark, Suède, Norvège, 7; Espagne et Portugal, 87; France, 335; Italie, 79; Russie, 77; autres pays, 7. Total: 1936.

SOUSCRIPTION en faveur de la veuve Egger et de ses 7 enfants Dans parvenus après la clôture de la souscription

Quelques Neuchâtelois, habitant Fribourg, réunis à l'occasion du 1^{er} mars, fête d'indépendance de leur pays, ont fait une petite collecte qui a réuni la somme de 13 fr. 60; Anonyme, 5 fr.; M. Jerusalem, avocat, Soleure, 5 fr.; Anonyme, 3 fr.; idem, 50 cent.; idem, 2 fr.; Club de dix joyeux bouleurs, Café du Boulevard, rue de l'Hôpital, 17 fr. Total Fr. 46 10

Listes précédentes = 4342 35 Total Fr. 4388 45

SOCIÉTÉS Société de chant «La Mutuelle». Reprise des répétitions pour le concert d'avril, le 5 mars, à 8 h., heures du soir, à l'Hôtel de la Tête-Noire.

Société de chant. Ce soir, à 8 h. 1/2, au local, Hôtel de Saint-Maurice, répétition générale.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Saint-Petersbourg, 5 mars. Bien que l'ouverture de la nouvelle Douma ait lieu aujourd'hui, l'aspect des rues est celui des jours ordinaires. Des maisons ne sont pas pavoisées. De forts détachements de troupes parcourent les rues. L'Union du peuple russe a décidé d'organiser une manifestation avec les représentants du parti élu à la Douma.

Saint-Petersbourg, 5 mars. Le parti des cadets et les autres membres des partis unifiés de la gauche ont décidé d'élire président de la Douma un membre du parti des cadets, et de choisir dans ce même parti un vice-président et un secrétaire. L'autre vice-président à élire fera partie d'un des autres partis du centre. Le député Golowine, élu à Moscou, a définitivement été désigné comme candidat à la présidence de la Douma.

Saint-Petersbourg, 5 mars. Le comité central du parti octobriste, réuni sous la présidence de M. Kutschkoff, a décidé de former dans la Douma une fraction parlementaire des octobristes. Les octobristes sont entrés dans la réunion des partis de la gauche pour faire appuyer la candidature de leurs membres au bureau de la Douma.

Saint-Petersbourg, 5 mars. On annonce que le chef de l'organisation intérieure du parti du peuple russe, Juskevitch Kroskowsky, qui avait été condamné à la déportation par un tribunal finlandais, s'est enfui à l'étranger.

Londres, 5 mars. (Sp.) - Le correspondant du Daily Chronicle à Johannesburg déclare que le général Botha a fait la déclaration suivante: La Grande-Bretagne n'aura jamais à regretter la confiance qu'elle témoigne au peuple boer.

Londres, 5 mars. A la Chambre des Communes, M. Haldane, ministre de la guerre, dépose un bill relatif à l'institution des réserves dans l'armée territoriale, bill qui est accepté par la Chambre en première lecture.

Madrid, 5 mars. 300 ouvriers maçons grévistes ont essayé d'empêcher une soixantaine de leurs camarades de travailler, en leur jetant des pierres. La gendarmerie accourut et fit des sommations, mais les grévistes répondirent par une pluie de pierres. Les gendarmes tirèrent alors plusieurs coups de revolver, tuant un gréviste et en blessant plusieurs.

Rome, 5 mars. On mande de Gravinia à l'Aventin qu'une rencontre sanglante s'est produite entre des socialistes qui fai-

saient une démonstration et la police. Une trentaine de socialistes auraient été blessés et un grand nombre arrêtés. Une interpellation sera déposée à la Chambre par les députés socialistes.

Libau (Russie), 5 mars. Le tribunal des prises de Libau, jugeant l'affaire du navire de commerce allemand Thea, coulé par un croiseur russe pendant la guerre russo-japonaise, a accordé au propriétaire du navire la somme de 466.000 marks, que la Russie devra lui payer à titre de dommages-intérêts.

Constantinople, 5 mars. On estime, dans les cercles bien informés, que la mort du préfet de police de Constantinople, qui a donné lieu à de nombreux commentaires, est due à une attaque d'apoplexie, et que Sami-pacha avait une maladie cardiaque.

Hoek van Holland, 5 mars. Le prince Henri des Pays-Bas, accompagné de la reine Wilhelmine, de sa mère et de sa suite, a visité dans l'après-midi de lundi, à l'hôtel d'Amérique, les victimes du naufrage du Berlin.

Pendant ce temps, la foule se rassembla devant l'hôtel et se mit à chanter l'hymne national, et lorsque le couple princier apparut au balcon, elle éclata en acclamations. Le prince remercia et invita la foule à pousser 3 hurrahs en l'honneur des hardis sauveteurs. Le prince et sa suite partirent au bout d'une heure.

Hoek van Holland, 5 mars. Le prince Henri et sa mère se sont rendus, à bord d'un remorqueur, jusqu'à l'endroit où se trouve l'épave du Berlin. Plusieurs sauveteurs se trouvaient encore à bord de l'épave. Après que le bateau eut été ancré, le prince a prononcé une allocution et a remis aux sauveteurs, au nom de la reine, l'ordre de la «Maison d'Orange».

On fera sauter aujourd'hui l'épave du Berlin. Berne, 5 mars. La cour d'assises du Mittelland a dû s'occuper lundi d'une affaire d'abandon d'enfant. Adèle Pieri, d'Oberwil (Simmenthal), née à Bex et blanchisseuse à Lausanne, avait déposé le 25 novembre au soir son enfant illégitime, une petite fille de 4 mois, dans un champ d'orge, situé derrière le champ d'exercices, au Wankdorf, à Berne. L'enfant avait été retrouvé le lendemain vers midi par un agriculteur; grâce à sa forte constitution, elle n'a pas souffert de la nuit passée au froid et à l'humidité.

Adèle Pieri a nié jusqu'au bout. Elle affirme avoir remis son enfant, à la gare, à une dame âgée inconnue, vêtue de noir, qui lui avait demandé de le lui confier. Le jury a reconnu Adèle Pieri coupable d'avoir exposé son enfant, mais lui a accordé des circonstances atténuantes et l'a condamnée à 18 mois de réclusion et aux frais.

Il est regrettable que la loi n'ait pas permis de faire supporter au père de l'enfant, un Italien, la part de responsabilité qui lui incombait justement dans cette affaire.

Genève, 5 mars. Le referendum contre la loi prohibant la vente de l'absinthe a réuni 6000 signatures.

Extrait des observations du Bureau central de Zurich: Température à 8 h. du matin, le 4 mars: Paris -1° Vienne 0° Rome -7° Hambourg 0° Fribourg -10° Stockholm -2° Conditions atmosphériques en Suisse, ce matin, 5 mars, à 7 h. Genève 1° Bâle 0° Lausanne 2° Lucerne -3° Montreux 3° Lugano 1° Neuchâtel -4° Zurich -1° Berne 0° Coire -1°

Tres beau temps calme à Lausanne, Montreux, Sierre, La Chaux-de-Fonds, Berne, Fribourg, Thoun, Bâle, Lucerne, Göschenen et dans la Suisse orientale. Couvert à Vevey, Lugano, Zurich, Neige et vent de l'Ouest à St-Moritz.

TEMPS PROBABLE Zurich, 5 mars, midi. Ciel nuageux. Température monte. Situation à la pluie.

Calendrier

MERCREDI 6 MARS Sainte COLETTE, vierge

Elle était fille d'un charpentier, qui lui donna une éducation profondément chrétienne. Elle devint la fondatrice des convents des Clarisses de Vevey et d'Orbe. Elle mourut à Gand en 1447.

Saint MARCIEN, évêque et martyr

ÉPHÉMÉRIDES HISTORIQUES

6 mars 1838. - Berne est reçu dans la Confédération suisse. 6 mars 1446. - Combat de Ragatz, où les Suisses surprennent et battent les Autrichiens. 6 mars 1798. - Berne tombe entre les mains des Français. 6 mars 1826. - Mort de Volta, célèbre physicien italien, inventeur de la pile voltaïque. 6 mars 1848. - La République française ouvre les ateliers nationaux, d'après le plan de Louis Blanc. L'insuccès de cette entreprise prouve que, s'il appartient à l'Etat de protéger le travail, il ne lui est pas possible de l'assurer.

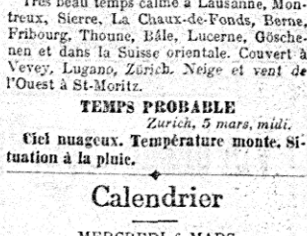
D. PLANCHEREL, géant.

L'anémie conduit à la neurasthénie

Les Pilules Pink guérissent l'une et l'autre

Mme Angèle Brinci Pasciuti, courtièrre, Rue del Priori, N° 32, à Perouse (Italie), dont nous donnons ici le portrait était devenue anémique. Elle était pâle, faible, elle ne mangeait pas; ses pieds et ses mains étaient toujours glacés à tel point qu'on était dit qu'elle n'avait pas de sang dans les veines. Son anémie mal soignée s'aggrava et se compliqua de neurasthénie. L'anémie se compliqua toujours plus ou moins de neurasthénie. L'état de dépression dans lequel se trouve l'anémique, le manque de forces se généralisent et englobent tout le système nerveux et le cerveau. L'affaibli est la proie des idées noires, son cerveau déprimé s'exagère les souffrances, son esprit est inquiet, il désespère de la guérison; au lieu de reposer, il ne dort pas; il rêchète à son mal, il complice, il accentue son mal. La résis-

BULLETIN METEOROLOGIQUE Technicum de Fribourg Altitude 642m Longitude Est Paris 49° 18', Latitude Nord 46° 47' 38" Du 5 mars 1907



THERMOMETRE C. 28. 1^{re} 2 3 4 5 Mars. 725,0 720,0 715,0 710,0 Moy. 705,0 700,0 695,0 690,0

HUMIDITÉ. 28. 1^{re} 2 3 4 5 Mars. 8 h. m. 90 90 90 90 8 h. m. 1 h. s. 83 83 83 83 1 h. s. 8 h. s. 67 69 75 75 83 8 h. s.

Température maximum dans les 24 heures 2° Température minimum dans les 24 heures -6° Eau tombée dans les 24 heures -m.m. Vent Direction S.-O. Force faible Etat du ciel clair

Madame Angèle Brinci Pasciuti tance nerveuse s'émousse et le malade n'a finalement aucune ressource. Tel était, d'après une lettre que nous avons sous les yeux et dans laquelle elle nous décrit ce qu'elle éprouvait. L'état de Mme Angèle Brinci Pasciuti. Les Pilules Pink sont excellentes pour les personnes qui se trouvent dans cet état. Leur puissance en effet est très grande et le malade sent tout de suite que son état s'améliore d'une façon générale et son imagination surexcitée y aide, il grossit pour ainsi dire cette amélioration réelle et l'espoir lui revient tout aussitôt vite que le désespoir était venu. Par suite de cet état de satisfaction, de contentement, l'état neurasthénique s'améliore, et l'action que les pilules Pink ont sur le sang, sur le système nerveux fait le reste et amène la guérison. C'est ainsi que Mme Angèle Brinci Pasciuti a été guérie. Notez que son état était si grave qu'elle a fait un séjour dans un hôpital.

Les pilules Pink guérissent l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, sciatiques, rhumatismes.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt pour la Suisse, MM. Cartier et Jorin, droguistes, Genève, 3 fr. 50 la boîte, 19 fr. les 6 boîtes franco.

En-Ca-To remède lerbé ix se guérissant le plus promptement par les tablettes Wbert. Depuis 60 ans, elles ont produit des effets remarquables, comme remède pré-ventif contre les inflammations de gorge, catarrhes des bronches. 1 fr., dans toutes les pharmacies. 126



Madame Angèle Brinci Pasciuti

SOUSSION

Les soumissionnaires mettent en soumission les charrois et livraisons pour la saison 1907. H 900 F 1018
S'adresser au bureau

SALVISBERG & Co, entrepreneurs, Avenue de Pérolles, 40.

VENTE DE BOIS

Dans la forêt Rudeweide, près Brunisried, propriété de M^{me} Eden, propriétaire, à Weingliswyl, sont exposés en vente 110 sapins mesurant environ 47 m³. Les conditions de vente sont mises à la disposition des amateurs chez M. J. Jungo, notaire, à Fribourg, lequel reçoit les offres écrites jusqu'au 15 mars courant. — Pour visiter le bois, s'adresser à M. Théodore Egger, garde-forestier, à Grossholz, près Alterswyl 1025

Vin blanc (garanti nat., coupé avec vin de raisins secs) à 27 fr. les 100 lit

Vin rouge (garanti nat., coupé avec vin de raisins secs) à 27 fr. les 100 lit

de raisins secs à 20 fr. les 100 lit.

pris en gare de Morat contre remboursement. — Analyser par les chimistes. — Fûts à disposition. — Echantillons gratuits et franco. H413F 609-255-10

OSCAR ROGGEN, MORAT.

Le dividende de 1906 des actions **BANQUE HYPOTHÉCAIRE SUISSE** est payable dès ce jour, sans frais, par **Fr. 25.** — contre remise du coupon N° 17, chez **MM. WECK, AEBY & Co.** Soleure, le 4 mars 1907.

SAVON D'OR Schuler

L'Arabe a son burqa aussi par que la neige,
Depuis qu'un SAVON D'OR il a pu le blanchir.
Le simple vêtement du soleil le protège
Quand, du désert brûlant, le sable il doit franchir!

NEUCHÂTEL — TEMPLE DU BAS

Samedi 9 mars 1907, à 8 h. du soir
Dimanche 10 mars 1907, à 4 h. après midi

60^{me} Concert de la Société Chorale

AVEC LE CONCOURS DE
la Société de chant L'ORPHEON
Sous la direction de M. Edm. RETHLISBERGER

Programme :

Les Béatitudes. César Franck.
Oratorio pour chœurs, soli et orchestre (250 exécutants).
Solistes : M^{me} E. Auguez-de Montalant, soprano, de Paris.
M^{me} Jules Borel, soprano, de Neuchâtel.
M^{me} Olga Vittel, alto, de Morges.
M. Rodolphe Plamondon, ténor, de Paris.
M. Charles Troyon, ténor, de Lausanne.
M. Paul Darax, basse, de Paris.
M. Louis de La Cruz-Fralich, basse, de Paris.

Orchestre : Orchestre de Berne, renforcé. 939

Billets à Fr. 4.—, 3.— et 2.— chez **MM. Sandoz & Co.**

Est-ce possible, Madame

que cette fillette aux joues rebondies, à la mine florissante, soit bien la même enfant chétive, pâlotte, aux yeux ternes, qui vous accompagnait, il y a quelques semaines ? Ou fait donc encore des miracles ! — Des miracles, non, chère Madame, mais quand on peut se procurer, dans n'importe quelle bonne épicerie, le véritable cacao à l'avoine, marque « Le cheval blanc », à 1 fr. 50 la boîte de 27 cubes, ou à 1 fr. 20 le paquet de 1/2 kg, une mère serait vraiment coupable de laisser dépérir son enfant. — O oui, bonne maman, d'autant plus que ce cacao est délicieux à boire !

SOUSSION

Vu l'insuffisance du 1^{er} concours, M. Brühart met en soumission, séparément, les travaux de charpenterie, ferblanterie, couverture, menuiserie et serrurerie, concernant la reconstruction de

L'HOTEL DE LA CROIX-BLANCHE
et de la grange, à Marly-le-Grand

Messieurs les entrepreneurs intentionnés de soumissionner sont invités à prendre connaissance des plans et conditions au bureau de L. Hertling, architecte, Richemont, 7, à Fribourg, à qui les soumissions devront être adressées jusqu'au **samedi 9 mars** prochain, à 5 h. du soir. H 856 F 974

BANKVEREIN SUISSE

Bâle, Genève, Saint-Gall, Zurich, Londres

Capital : Fr. 62,800,000. Réserves : Fr. 14,280,000.

INTÉRÊTS bonifiés sur DÉPÔTS

Disponibles 3 1/2 %
A Terme Fixe (2 à 12 mois) 4 %
Sur Livrets de CAISSE D'ÉPARGNE 4 %

S'adresser, pour tous renseignements, au H20085X 430

Siège de **GENÈVE, 12, rue Diday.**

BANQUE NATIONALE SUISSE

Mise au concours de places

Dans le N° 56 de la « Feuille officielle suisse du Commerce » du 6 mars 1907, il a été mis au concours 12 places diverses, pour le détail desquelles nous renvoyons à la publication.

A LOUER

pour le 25 juillet, le 1^{er} étage du bâtiment N° 18, avenue de Pérolles, comprenant 3 pièces et 2 chambres-mansardes. Eau et chauffage central à la charge des propriétaires.

Au rez-de-chaussée, un local pouvant servir de bureau ou de magasin. Disponible de suite. S'adresser chez **MM. Weck, Aebly & Co.** ou au concierge.

ON DEMANDE

un jeune homme connaissant les deux langues et si possible un peu la sellerie. Entrée immédiate. S'adresser à **Th. Weber, sellier.** H292F 1025

ON DEMANDE

une jeune fille comme aide de ménage, pour Zurich Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Rétribution immédiate. S'adresser à **Haasenstein et Vogler, Fribourg.** sous chiffres H293F. 1021

AVIS

A remettre, à Neuchâtel, épicerie-laiterie. Affaire sérieuse et assurée. Bonne clientèle; reprise: 10 à 12,000 fr. Offres par écrit à: A. Z. No 11 poste restante, Neuchâtel.

Un jeune homme

de 17-20 ans, connaissant bien les travaux de l'agriculture, trouverait une bonne place dans une famille catholique où il aurait l'occasion d'apprendre la langue allemande. Il recevra bon traitement et un gage de 20-30 fr. par mois.

Si l'on désire des renseignements, s'adresser à **M. le curé Fischer.** 1011

Adresser les offres à **Albert Jäggi, président de paroisse, à Aeschli (cant Soleure).**

BÉGONIAS

superbes pour massifs, à fleurs, de 15 cm de diamètre, 100 orangers, 5 fr. franco; catalogue sur demande. 1028

V. LESAFFRE,
à Lochristy (Belgique)

PIANO

A vendre, à très bas prix un piano à queue de la célèbre fabrique **BERDUX.** En dépôt au magasin de musique **Czapek, Avenue Villamont, Lausanne.**

Vente d'un outillage de menuisier & DE MEUBLES

Le lundi 11 mars 1907, à 10 h. du matin au local des ventes, Place du Marché

A PAYERNE

l'office des faillites de ce district procédera à la vente juridique et au comptant des biens ci-après provenant de la faillite Hans-Sigg, fabricant de meubles et tapissier, à Payerne, savoir: 13 établis de menuisier, une grande quantité d'outils pour menuisiers, tel que sabots, scies, marteaux, varlopes, ciseaux, limes, serre-joints, presses, 2 machines à charpenter, un parti fournitures, soit vis, fiches, clous, fermettes diverses, etc., etc.

Le lendemain, mardi 12 mars 1907, au même lieu et heure, vente de meubles, consistant en: lits, tables, chaises, commodes, garde-robes, un lavabo, banques, canapés, chiffonniers, chaises longues, tabourets, un lot passementerie, garnitures, velours, une motocyclette, etc., etc. 907

Payerne, le 25 février 1907.

Le préposé aux faillites: **L. Wulfschlegler.**

Norddeutscher Lloyd Bremen

Prochains départs :

Four New-York	via Southampton et Cherbourg de Brème	Kronprinz Wilhelm	12 mars
direct	via Southampton et Cherbourg	Darmstadt	13
direct	via Southampton et Cherbourg	Grosser Kurfürst	16
direct	via Southampton et Cherbourg	Kaiser Wilhelm d. Gros.	19
direct	via Naples et Gibraltar	Weimar	20
direct	via Gibraltar	König Albert	14
direct	via Anvers	Friedrich der Grosse	22
direct	via Anvers	Aachen	16
direct	via Anvers	Stuttgart	6 avril
direct	via Anvers	Prinz Eitel Friedrich	13 mars
direct	via Anvers	Bayern	27
direct	via Anvers	Prinz Heinrich	31
direct	via Anvers	Hohenzollern	13
direct	via Anvers	Therapia	16

Pour passage, émigration et expédition des bagages, s'adresser :
à Zurich : **H. MEISS & Co, Bahnhofstrasse, 40, Agence générale pour la Suisse.**
Représentant à Fribourg : **CLARAZ & Co, expéditeurs.**

Maison S. Knopf

La grande vente annuelle

DE

FAIENCE

ET

PORCELAINES

aux prix exceptionnellement bon marché, commencera le

Mercredi 7 mars

Maison S. KNOPF

FRIBOURG

Rue de Romont, 17 Rue de Romont, 17

Vente juridique

L'office des poursuites de La Sarine vendra le 6 mars prochain, des 2 h. à son bureau, une part sociale de la Banque populaire suisse. 1032

Fribourg, le 5 mars 1907.

Ew. LEHMANN
Speicherstrasse, 12
BERNE
Les meilleurs et meilleur marché

MISES PUBLIQUES

L'office des faillites de la Sarine exposera en vente aux enchères publiques, jeudi 7 mars, dès 9 h. du matin, au magasin N° 55, rue de Lausanne, à Fribourg, divers meubles, outils et marchandises, provenant d'un salon de coiffeur. H 807 F 989

Etudiant

désire passer ses vacances de Pâques (15 mars au 1^{er} mai) dans une famille où il pourrait donner en échange de sa pension, des leçons d'allemand ou autres branches du gymnase. Adres. les offres sous H882F, à Haasenstein & Vogler, Fribourg. 075

Gesucht

zum sofortigen Eintritt, einen tüchtigen, nüchternen

Maschinen-Schlosser

der auf Rohrleitungen schon gearbeitet hat. Dauernd, gut bezahlte Anstellung. Nur Bewerber mit guten Zeugnissen werden berücksichtigt. Offerten sind zu richten unter H934F an Haasenstein & Vogler, Fribourg. 1031

ON DEMANDE

un bon ouvrier, robuste et honnête, ainsi qu'un apprenti, dans de mêmes conditions, au plus tôt. S'adresser à **Fr. Grandjean-boulangier-pât., Grand'Rue, Romont.** H 803 F 983

GRAND DÉPÔT DE

I fers de construction

8, 10, 12, 15, 18, 20, 22, 25, 28, 30 cm. de hauteur jusqu'à 12 m. de longueur.

Tuyaux en fer étiré.
Outils et fournitures pour entrepreneurs.
Grillages galvanisés.
Ronces artificielles. H 387 F 1005-401

PRIX MODÉRÉS

E. WASSMER, Fribourg

Atelier spécial de réparations pour tous les systèmes de faucheuses

Paul BRÉHAUDAT

mécanicien à FARVAGNY-LE-GRAND

Constructions mécaniques

STALDER frères, fabriq. de machin.

OBERBOURG

recommandent

Herses à prairie d'une construction simple et reconnue solide, dents forgées, en acier, de forme avantageuse. Point de pièces compliquées. Nombre de dents plus grand que n'importe quel autre modèle; par conséquent, travail supérieur. Spécialité depuis 20 ans. Seule herse fabriquée en Suisse.

Rouleaux pour champs et prés en fer forgé, d'une exécution insurpassée. Epaisseur des cylindres 5 1/2 et 8 mm. Un enfoncement est impossible. Diamètre: 65 et 75 cm. Marche et manœuvre faciles. Travail égal et parfait sur tous les terrains.

Cultivateurs en divers numéros, pour toutes les circonstances. Meilleures références. Très recommandables.

Distributeurs d'engrais, semoirs, faucheuses, faneuses, râteleuses, monte-foins, etc.

Exposition de Milan: Grand prix.
Demander les prospectus.

THÉÂTRE DE FRIBOURG

Mercredi 6 mars 1907

Un seul Concert

STEFI GEYER

et M. Osea DIENZL, pianiste

Direction de Concerts, Ad HENN, Genève.

PRIX DES PLACES :
Loges de face, 5 fr. — Loges de côté, 1^{er} rang, 4 fr.; 2^{me} rang, 3 fr. Parquet, 2 fr. 50. — Parterre, 2 fr. — Galerie, 1 fr.

En vente à l'avance, au magasin de musique Von der Weid, à partir de lundi 4 mars et le soir à l'entrée. H843F 932

A VENDRE

sur le plateau de Pérolles

trois maisons neuves

de trois étages, construites avec tout le confort moderne. S'adresser à **M. Arthur Blanc, Bureau d'assurances, rue de l'Hôpital, 3, Fribourg.** H 877 F 957

Cherche pension pour enfant d'un an. H 884 F 977

Richemont, 7, Petrenko.

On demande un dessinateur-comptable

pour atelier de menuiserie, sachant faire les règles et prendre les mesures. Connaissance du bâtiment exigée. Inutile de s'offrir sans de sérieuses références. — Adresser offres Case postale 37, Lausanne.

On cherche un bon scieur

pour aller en France. Offres avec références, sous chiffres R881G, à Haasenstein et Vogler, Saint-Gall. 873

Forte taille

ou Fortes hanches disparaissent par l'usage de mes corsets sans inconvénient ni pression. Envoi à choix sur demande. Confection sur mesure en 6 jours. H4277F 102

Se recommande au mieux.

M^{me} E. VOGT

Salon de Corsets Avenue de la Gare, 36 FRIBOURG

A LOUER

pour le 25 juillet prochain, les vastes locaux DE LA Pharmacie Cuony

On traiterait éventuellement la vente de la maison. S'adresser à **M^{me} Cuony, pharmacien.** 877

Le vénérable Nunzio Sulprizio. Les nouveaux saints de la Compagnie de Jésus: Saint Jean Berchmans, saint Pierre Claver, saint Aphonse Rodriguez, Le Père Isaac Jogues, Le Père Jean de Brébeuf, Saint Jean Berchmans, Saint Louis de Gonzague, Saint Stanislas Kostka, Saint Aphonse Rodriguez, Saint Jean-François Régis, Saint Pierre Claver, Saint François-Xavier, Le bienheureux Jean Justini Ancina, Le bienheureux Jean-Gabriel Perboyre, Le Père Lalemant de la Compagnie de Jésus.

EN VENTE à la Librairie catholique 130, Place Saint-Nicolas et Avenue de Pérolles, Fribourg.